

## ADDENDA MEDIATECH POUR LA VIOLATION DE LA CONFIDENTIALITÉ, DE LA SÉCURITÉ DES TECHNOLOGIES ET DE L'INFORMATION

AUX FINS DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES (CANADA), CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉTABLI DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE AU CANADA DE LES SOUSCRIPTEURS DE LLOYD'S ET LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTÉ MUTUELLE.

PRIÈRE DE RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS. NE PAS LAISSER D'ESPACE VIDE. SI UNE QUESTION NE S'APPLIQUE PAS, INSCRIRE S.O. SI L'ESPACE FOURNI EST INSUFFISANT POUR FOURNIR UNE RÉPONSE COMPLÈTE, FOURNIR LES DÉTAILS SUR UN FEUILLET DISTINCT.

Garantie relative à la confidentialité qui inclut:	<input type="checkbox"/> 50 000 \$	<input type="checkbox"/> 100 000 \$	<input type="checkbox"/> 250 000 \$
Frais de notification, de défense en matière de réglementation, de surveillance du crédit (Disponible seulement lorsque la garantie relative à la sécurité des réseaux est souscrite)			
Les couvertures de première partie qui inclut :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
Protection des données de première partie:	<input type="checkbox"/> 50 000 \$	<input type="checkbox"/> 100 000 \$	<input type="checkbox"/> 250 000 \$
Interruption des activités de réseau de première partie:	<input type="checkbox"/> 50 000 \$	<input type="checkbox"/> 100 000 \$	<input type="checkbox"/> 250 000 \$
Cyberextorsion:	<input type="checkbox"/> 50 000 \$		
(Les garanties ci-haut ne sont pas disponibles séparément)			

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A) Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_

### 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ ET LA RÉGLEMENTATION

A) Est-ce que votre entreprise recueille, traite et conserve des informations privées et personnelles dans le cadre des ses activités?  OUI  NON

Si OUI :

1) Est-ce que vous vous conformez au projet de loi fédéral sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, LC 2000, c.5, ou toute autre loi ou réglementation provinciale similaire; et aux États-Unis, vous conformez-vous avec le *non-public personal information* tel que défini, ou amendé, dans le *Gramm-Leach Bliley Act* de 1999?  OUI  NON

2) Si l'information est de nature médicale, rencontrez-vous les normes de la protection des informations médicales publiques telles que définies par la législation provinciale au Canada, et aux États-Unis, tel que défini ou amendé par le *Health Insurance Portability and Accountability Act* de 1996?  OUI  NON

3) Votre entreprise a-t-elle des procédures écrites en place afin de se conformer aux lois régissant la manipulation et/ou la divulgation de telles informations?  OUI  NON

4) Est-ce que l'entreprise a un Agent chargé à la protection de la vie privée?  OUI  NON

5) Est-ce que l'entreprise a une politique de confidentialité juridiquement examinée?  OUI  NON

6) Est-ce que l'entreprise partage des informations privées ou personnelles recueillies par des clients (le proposant ou autre) avec des tiers?  OUI  NON

## ADDENDA MEDIATECH

- B) Veuillez indiquer quel type d'informations personnelles identifiables (PII) est conservé?
- |                                       |                          |                              |                                |
|---------------------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| Numéros d'assurance sociale :         | <input type="checkbox"/> | Informations bancaires       | <input type="checkbox"/>       |
| Informations sur les cartes de crédit | <input type="checkbox"/> | Noms et adresses personnels  | <input type="checkbox"/>       |
| Informations sur les employés         | <input type="checkbox"/> | Adresses courriels           | <input type="checkbox"/>       |
| Informations personnelles de santé    | <input type="checkbox"/> | Autre (veuillez spécifier) : | <input type="checkbox"/> _____ |
- C) Veuillez indiquer le nombre de dossiers conservés par l'entreprise qui contiennent les informations ci-dessus (approximatif) :
- 0  2 500  2 500  5 000  5 000  10 000  10 000  20 000  > 20 000\*\*
- \*\* Si le nombre de dossiers excède 20 000, indiquez le nombre approximatif de dossiers conservés \_\_\_\_\_
- D) Le proposant a-t-il déjà fait l'objet d'enquêtes concernant les mesures de protection des informations personnelles identifiables ?  OUI  NON
- Si OUI, veuillez fournir les détails : \_\_\_\_\_
- E) Le proposant a-t-il déjà fait l'objet de plaintes concernant la façon dont les informations personnelles identifiables sont conservées?  OUI  NON

### 3. AVIS CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En achetant de l'assurance auprès de Creechurch International Underwriters Ltd. (Creechurch), un client donne son consentement à Creechurch relativement à la cueillette, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels, y compris les renseignements déjà recueillis auparavant, pour les fins suivantes :

- |  |   |
|--|---|
| i La communication avec les souscripteurs; | i La détection et la prévention de fraudes;   |
| i La souscription de polices;              | i L'analyse des résultats de l'entreprise;    |
| i L'évaluation des réclamations;           | i Les fins requises ou autorisées par la loi. |

Pour les fins susmentionnées, des renseignements personnels peuvent être divulgués à des sociétés et à des fournisseurs de services liés ou affiliés à Creechurch.

On peut obtenir plus d'information sur la politique de Creechurch en matière de protection des renseignements personnels en s'adressant à son responsable de la protection de la vie privée, au 416-601-2155.

### 4. DÉCLARATION EN MATIÈRE DE GARANTIE

Le soussigné garantit qu'au meilleur de sa connaissance, les déclarations figurant dans la présente proposition sont véridiques. Le soussigné garantit également ne pas avoir omis ou mal présenté des faits importants.

Si les renseignements fournis dans la présente proposition devaient changer entre la date de la proposition et la date de prise d'effet de la police, le soussigné garantit qu'il en informera immédiatement l'assureur.

La signature de la présente proposition n'oblige aucunement le soussigné à acheter l'assurance, et n'oblige pas non plus l'assureur à émettre la police d'assurance. Toutefois, si l'assureur émet une police, la présente proposition servira de fondement à cette police et y sera jointe pour en faire partie intégrante.

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
(Représentant autorisé)

DATÉ : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_  
(en caractères d'imprimerie s.v.p.):

TITRE/POSTE : \_\_\_\_\_